

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/OL

OBJET

Avenant n°1 au marché public relatif à l'entretien des espaces verts de la ville de Montereau-Fault-Yonne – Lot 2 Rive gauche –

N° D_107_2026 (SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE)

L'an deux mil vingt-six, le 22 juin à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 15 juin deux mil vingt-six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. REGUIG, Mme MAIROT, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, M. BELEK, Mme EL ABIDI, Mme SARICA AYGAN, M. DURAND-BANCEL Adjoints au Maire Mme BENADDA-SHRIDJ, M. BOURDY, M. CELIK, M. DERVILLEZ, Mme GONÇALVES, M. GRABSI, M. LEMOINE, Mme LEROY, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme RICHARD, Mme SAINTE ROSE, Mme YANGO LONGUET, Mme BILLÉ, M. BAROUKH M. DEYDIER, Mme DOIGNON M. VATONNE, Mme DJILALI, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s représenté(e)s : M. ESPARRAGA représenté par M DERVILLEZ Mme CAMACHO, représentée par Mme K. MEUNIER, Mme DOURET représentée par M. BELEK, M. MALONGA représenté par M G. ASFAUX, Mme S. SONI MAZOUZI représentée par M. D. DURAND BANCEL M. VILLEMIN représenté par M. LEMOINE, Mme DESANTE représentée par Mme DOIGNON

Secrétaire de séance : M. REGUIG

DATE

D'AFFICHAGE

24 juin 2026

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

28

votants

35

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-21 et suivants,

Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles L. 2124-1 et L. 2124-2, R. 2124-1 et R. 2124-2 ;

Vu la délibération n°77_2024 du Conseil municipal du 17 juin 2024 autorisant Monsieur le Maire à lancer et signer le marché relatif à l'entretien des espaces verts

Vu l'avis favorable de la 1^{ère} Commission du 15 juin 2026,

Vu l'avis favorable de la 3^{ème} Commission du 17 juin 2026,

Il convient de conclure l'avenant n°1 au marché public relatif à l'entretien des espaces verts de la ville de Montereau-Fault-Yonne – Lot 2 Rive gauche, afin de prendre en compte, d'une part, la régularisation des erreurs d'arrondi et d'autre part, la suppression des prestations de plusieurs sites au marché initial et qui pourront être exécutées en régie.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE à l'UNANIMITÉ

➤ **D'APPROUVER** le projet de l'avenant n°1 au marché public relatif à l'entretien des espaces verts de la ville de Montereau-Fault-Yonne – Lot 2 Rive gauche, tel qu'annexé à la présente délibération

.../...

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le

S²LO

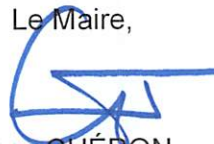
Suite ID : 077-217703057-20260622-D_107_2026-DE

➤ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son délégataire à signer cet avenant.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



James CHÉRON

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Hôtel de Ville

M. le Maire James CHÉRON

54 rue Jean Jaurès

77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SARL CARTERON PAYSAGE

Zone artisanale de l'Aiglon – CD 29

77148 SALINS

Tel : 01 64 70 05 28

Mail : jerome.carteron@hotmail.fr

SIRET : 424 397 727 00035

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE MONTEREAU-FAULT-YONNE

LOT 2 RIVE GAUCHE

■ Référence du marché public ou de l'accord-cadre : MFY-2435-2

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 11 février 2025

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :

Les prestations débiteront à compter de la date fixée par l'ordre de service et ce, jusqu'au parfait accomplissement des prestations. Il est conclu à compter de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2025. Il est reconduit tacitement du 1er janvier de l'année suivante à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 119 800.74 € annuel
- Montant TTC : 143 760.88 €

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailier toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Il convient d'une part, de modifier la DPGF initiale du lot 2, suite à des erreurs d'arrondi comme suit :

Surface à entretenir	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Produit HTVA	TVA	TOTAL TTC
Pelouses	m²	132 290.00	0.65	85 988.50	17 197.70	103 186.20
Arbustes	m²	13 948.00	1.20	16 737.60	3 347.52	20 085.12
Aires Stabilisées, Pavés	m²	13 439.00	0.32	4 300.48	860.10	5 160.58
Nettoyage Général	m²	159 677.00	0.08	12 774.16	2 554.83	15 328.99
Total Général				119 800.74	23 960.15	143 760.89

D'autre part, il convient de prendre en compte également, la suppression des prestations des sites ci-dessous :

- Boulevard Cretté Preignard :
 - Pelouses 592 m² ; Nettoyage général 592 m²
- Boulevard Pasteur :
 - Pelouses 550 m² ; Arbustes 610 m² ; Surfaces stabilisées, pavés 494 m² ; Nettoyage général 1 654 m²
- Rue de la Piperie :
 - Pelouses 167 m² ; Arbustes 225 m² ; Surfaces stabilisées, pavés 35 m² ; Nettoyage général 427 m²
- Rue des Fauvettes :
 - Pelouses 2 398 m² ; Arbustes 340 m² ; Surfaces stabilisées, pavés 204 m² ; Nettoyage général 2 942 m²
- Rue Pasteur (église) :
 - Pelouses 780 m² ; Arbustes 55 m² ; Nettoyage général 835 m²

Soit une nouvelle DPGF comme suit :

Surface à entretenir	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Produit HTVA	TVA	TOTAL TTC
Pelouses	m²	127 803.00	0,65	83 071.95	16 614,39	99 686,34
Arbustes	m²	12 718.00	1,20	15 261.60	3 052,32	18 313,92
Aires Stabilisées, Pavés	m²	12 706.00	0,32	4 065.92	813,18	4 879,10
Nettoyage Général	m²	153 227.00	0,08	12 258.16	2 451,63	14 709,79
Total Général suite à l'avenant n°1				114 657.63	22 931.53	137 589.16

Les autres dispositions contractuelles restent inchangées.

■ Incidence financière de l’avenant :

L’avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l’accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

☐ NON ☒ OUI

Montant de l’avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : - 5 143.11 € annuel
- Montant TTC : - 6 171.73 € annuel
- % d’écart introduit par l’avenant : - 4.29% par rapport au dernier montant du marché

Nouveau montant annuel du marché public ou de l’accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 114 657.63 €
- Montant TTC : 137 589.16 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l’accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
SARL CARTERON PAYSAGE		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Montereau-Fault-Yonne, le

Signature

Le Maire

James CHÉRON

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Entretien des Espaces Verts
Commune de MONTEREAU-FAULT-YONNE
LOT N°2 Rive Gauche - Liste détaillée des sites
Marché 2435-02

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 077-217703057-20260622-D_107_2026-DE

Sites supprimés du marché

Détermination des Lieux	Surface Pelouses (en m²)	Surface Arbustes (en m²)	Surface Stabilisée (en m²)	Nettoyage Général (en m²)
Baignade	3 559,00	108,00	900,00	4 567,00
Bassin Gare	300,00			300,00
Boulevard Cretté Preignard	592,00			592,00
Boulevard Pasteur	550,00	610,00	494,00	1 654,00
Carrefour Saint Germain	12 500,00	360,00		12 860,00
Cave St Nicolas	536,00	579,00	445,00	1 560,00
Chemin de Grève	1 140,00			1 140,00
Chemin de Halage de l'Yonne	1 385,00	15,00		1 400,00
Chemin de Halage Seine	903,00	31,00		934,00
Chemin de Halage Quai de l'Yonne	6 300,00			6 300,00
Cité Sive	651,00			651,00
Crèche Rue Pierre Corneille	640,00	56,00	264,00	960,00
Entre Rond Point Alzier et Rond Point Boisdoux	3 789,00	1 332,00		5 121,00
Entre Rond Point Mathieu Boisdoux et Pont Georges Pompidou	5 710,00	3 000,00		8 710,00
Faïencerie	2 290,00		200,00	2 490,00
Flora Tristan	3 903,00	781,00		4 684,00
Gare	6 416,00	691,00	3 683,00	10 790,00
La Poste		50,00		50,00
Musée	110,00	100,00		210,00
Nodet	1 860,00	550,00	1 445,00	3 855,00
Parking de l'Abreuvoir	30,00	131,00		161,00
Parking Rue des Tuileries	310,00	30,00	65,00	405,00
Point Info	703,00	181,00		884,00
Port des Graviers	1 110,00	40,00		1 150,00
Quai de l'Yonne	1 770,00	18,00		1 788,00
Général Château	433,00	195,00		628,00
Rond Point Jean Monnet		401,00		401,00
Rond Point Mathieu Boisdoux	330,00	297,00		627,00
Route de Bray	4 982,00	828,00		5 810,00
Mail Denou	1 403,00	735,00		2 138,00
Rue Branly		7,00		7,00
Rue de la Faïencerie trésorerie	49,00	98,00		147,00
Rue de la Piperie	167,00	225,00	35,00	427,00

Entretien des Espaces Verts
Commune de MONTEREAU-FAULT-YONNE
LOT N°2 Rive Gauche - Liste détaillée des sites
Marché 2435-02

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 077-217703057-20260622-D_107_2026-DE

Sites supprimés du marché

Détermination des Lieux	Surface Pelouses (en m²)	Surface Arbustes (en m²)	Surface Stabilisée (en m²)	Nettoyage Général (en m²)
Rue de Lattre de Tassigny	1 340,00			1 340,00
Rue des enfants, Demoiselles, des Dames	2 728,00	19,00	974,00	3 721,00
Rue des Fauvettes	2 398,00	340,00	204,00	2 942,00
Rue des Sècherons	1 993,00	791,00	1 065,00	3 849,00
Rue des Tuileries	20,00			20,00
Rue Habert		200,00		200,00
Rue Pasteur (église)	780,00	55,00		835,00
Rue Pierre	132,00	68,00		200,00
Rue Pierre Corneille		144,00	546,00	690,00
Rue Saint Nicolas		20,00		20,00
Square Chéreau			121,00	121,00
Saint Maurice	1 595,00	5,00	148,00	1 748,00
Sucrerie	1 639,00	857,00	2 850,00	5 346,00
Talus du Pont de Moscou	1 200,00			1 200,00
Talus Léo Lagrange	360,00			360,00
Talus Route de canne	1 520,00			1 520,00
St Maurice Petit et Grand	572,00			572,00
Eglise	1 403,00			1 403,00
Parc des Noues	46 474,00			46 474,00
Chemin de Grèves	80,00			80,00
Six Ponts	273,00			273,00
Gare	116,00			116,00
Cap de Seine	0,00			0,00
Rue des Clomarts	1 800,00			1 800,00
Quai de Seine Saint Maurice	540,00			540,00
Boulevard des Fossés Saint Maurice	430,00			430,00
Parc Fréquenbault	476,00			476,00
Total	132 290,00	13 948,00	13 439,00	159 677,00
TOTAL DES SITES ET PRESTATIONS SUITE A L'AVENANT N°1	127 803,00	12 718,00	12 706,00	153 227,00